

V14 2023 01

Les Toutous du Quartier

Le Conseil de Quartier Pernety au Conseil d'Arrondissement de Paris 14^{ème} arrondissement
Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Conseiller.es
d'Arrondissement,

Etant donné que :

- Le Square Alberto Giacometti et le Jardin Françoise-Héritier sont à l'heure actuelle interdits aux chiens (même tenus en laisse) ;
- Des propriétaires de chiens se sont réunis depuis deux ans à l'occasion de la crise sanitaire dans ces deux jardins publics pour permettre la socialisation de leur chien et également favoriser le lien social entre habitants du Quartier Pernety-Plaisance ;
- Cette activité n'a en aucune manière été préjudiciable au bon usage et et au bon entretien des jardins publics concernés, comme peuvent en témoigner les agents de la municipalité et les jardiniers municipaux ;
- Cette activité permet au contraire l'entraide solidaire des habitants du Quartier Pernety-Plaisance dont profitent notamment les personnes handicapées, et tout particulièrement les non-voyants ;
- Il n'existe aucun *Caniparc* décent et bien tenu proche du Quartier Pernety-Plaisance (mais seulement à Denfert-Rochereau à au moins trente minutes de marche) ;
- Les chiens n'ont aucunement accès dans les deux jardins publics susvisés aux espaces réservés aux enfants (nous proposons que la nacelle du Square Alberto Giacometti qui n'est jamais utilisée par les enfants soit retirée)
- Les propriétaires de chiens ne peuvent par ailleurs pas facilement s'offrir les services souvent coûteux des promeneurs de chiens ;

Le Conseil de Quartier Pernety suggère aux représentants du Conseil d'Arrondissement de Paris 14^{ème} d'autoriser cet hiver en dehors des vacances scolaires, à titre expérimental et sous la supervision des agents municipaux, l'accès aux deux jardins publics mentionnés ci-dessus des chiens restés sous le contrôle direct de leur maître (tenus en laisse de dressage) entre 10 heures et 13 heures et entre 15 heures et 17 heures.

Le projet de ce texte a été présenté en Comité d'Animation du Conseil de Quartier Pernety le 24 novembre 2022. Sa dernière version a été adoptée en réunion plénière du 12 décembre 2022 par 11 électrices et électeurs présents, refusé par 8, 2 se sont abstenus, la liste d'émargement tenue à jour par le Service Démocratie Locale comprenant 89 personnes en droit de voter dont 22 étaient présentes.